



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'énergie

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 2 septembre 2022

Objet : Question parlementaire n° 6752 du 1 septembre 2022 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Prix de l'électricité sur les bornes de recharge ».

Monsieur le Ministre,

En date du 1 septembre 2022, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Énergie

(s.) Claude Turmes